Acta fabula
Revue des parutions
vol. 26, n° 3, Mars 2025
DOI : https://doi.org/10.58282/acta.19300

Le dissensus, moteur de la création poétique ?

Is dissensus a lever for poetic creation?

Heiata Julienne-Ista

Lénaïg Cariou, Stéphane Cunescu (dir.), *Contre la poésie, la poésie. Du dissensus en poésie moderne et contemporaine*, Liège, Presses Universitaires de Liège, coll. « Littératures », 2024, 294 p., EAN 9782875623997.

Pour citer cet article

Heiata Julienne-Ista, « Le dissensus, moteur de la création poétique ? », Acta fabula, vol. 26, n° 3, Notes de lecture, Mars 2025, URL : https://www.fabula.org/revue/document19300.php, article mis en ligne le 10 Mars 2025, consulté le 15 Octobre 2026, DOI : 10.58282/acta.19300

Ce document a été généré automatiquement le 15 Octobre 2026

Heiata Julienne-Ista, « Le dissensus, moteur de la création poétique ? »

Résumé - Dans les actes du colloque « Contre la poésie, la poésie », Lénaïg Cariou et Stéphane Cunescu (dir.) abordent la création poétique sous l'angle du dissensus. Les articles tâchent de comprendre comment et pourquoi nombre d'auteur·ices refusent une certaine image communément admise de la poésie ou du poétique, tout en continuant à faire poésie. L'ouvrage fait la part belle à l'histoire de la poésie française de la seconde partie du xxe siècle, mais il s'ouvre également à des perspectives internationales et comparatistes.

Mots-clés - champ, contemporain, dissensus, opposition, poésie

Heiata Julienne-Ista, « Is dissensus a lever for poetic creation? »

Summary - In the proceedings of the symposium "Against Poetry, Poetry" edited by Lénaïg Cariou and Stéphane (eds.), poetic creation is explored from the perspective of dissensus. The articles attempt to understand how and why many authors reject a commonly accepted image of poetry or the poetic while continuing to create poetry. The work gives considerable attention to the history of French poetry from the second half of the 20th century, but it also opens up to international and comparative perspectives.

Keywords - contemporary, dissensus, field, opposition, poetry

Ce document a été généré automatiquement le 15 Octobre 2026

Le dissensus, moteur de la création poétique ?

Is dissensus a lever for poetic creation?

Heiata Julienne-Ista

Dirigé conjointement par Lénaïg Cariou et Stéphane Cunescu, le volume collectif *Contre la poésie, la poésie*, sous-titré *Du dissensus en poésie moderne et contemporaine*, rassemble les actes du colloque du même nom, qui s'est tenu à Paris en juin 2021. Le volume est dédié à Martine Créac'h, directrice de thèse des deux organisateurs, dont on trouve, à la fin de l'ouvrage, une bibliographie. Il réunit des articles universitaires et des textes poétiques et essayistiques de Pierre Vinclair, de Jacques Demarcq, de Lisette Lombé, de Michèle Métail et de Laure Gauthier, invité·es à s'exprimer à la Maison de la poésie de Paris, dans la continuité du colloque[1]. Leurs contributions sont placées à la fin de chacune des cinq sections qui composent le volume, comme autant d'échos, de propositions alternatives ou de pas de côté par rapport aux textes académiques.

Mises en perspective du cas français : fructueuses lignes de fuite

On peut se réjouir qu'un ouvrage collectif paraisse sur l'épineuse question des contestations poétiques — ou *du* poétique — au sein même de la poésie, et qu'il intègre la parole des principaux concernés, celles et ceux qui produisent aujourd'hui de la poésie. Comment refuser, sinon *la* poésie, du moins une certaine image communément admise de celle-ci, tout en continuant à *faire poésie* ? Le problème a occupé bon nombre d'auteur·ices, surtout pendant la seconde partie du xx^{e} siècle en France, et ira jusqu'à donner forme à un champ en apparence bipartite à la fin du siècle. Plutôt que de reconduire les typologies déjà établies depuis l'intérieur du champ littéraire français ces dernières décennies (post-poésie, repoésie, néopoésie…), ce qui reviendrait à prendre parti, Lénaïg Cariou et Stéphane Cunescu choisissent le concept englobant de *dissensus*. On peut regretter qu'il ne fasse pas l'objet d'une définition plus systématique, mais on comprendra que les

[1] Captation de la soirée de lectures du 17 juin 2021 : https://www.youtube.com/watch?v=AV4lavavOAQ&ab_channel=MaisondelaPo%C3%A9sie-Sc%C3%A8nelitt%C3%A9raire.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

codirecteur·ices aient renoncé à imposer un concept stable et clos, étant donné la diversité des propositions. Il et elle font en outre un effort louable pour enrichir la problématique française de perspectives internationales. La troisième section, « Agir contre. Critiques politiques du fait poétique », aborde l'ambiguïté de la légitimation institutionnelle du fait poétique dans des contextes politiques, économiques et culturels variables : régime autoritaire soviétique, populations marginalisées par la ségrégation ou le contexte post-colonial aux États-Unis et au Chili. La « poéthique du contre » (section 5) n'est pas seulement celle d'un Michaux, qui construit de fait une véritable « machine à refus » (p. 219, Pauline Hachette), celle d'un Bataille, d'un Ponge, d'un Prigent ou d'un Jean-Marie Gleize, dont on connait la volonté d'effectuer une « sortie interne[2] ». Le cas français occupe certes l'essentiel du volume, mais on comprend, en circulant à travers les articles, que le « dissensus » traverse l'essentiel des productions poétiques, qu'il en est un moteur fondamental.

Deux articles apportent une profondeur historique appréciable au débat. Pamela Krause ainsi que Pierre Bayard et Mireille Séguy s'appuient sur des sources antiques, médiévales, modernes et contemporaines. Ils arrivent néanmoins à des conclusions différentes : pour Pamela Krause, la poésie est une arène, elle contient « *intrinsèquement* un germe de violence qui ne se réduit pas à un état de fait circonstancié. » (p. 234) Pour Pierre Bayard et Mireille Séguy en revanche, la « longue tradition de compagnonnage entre la poésie et la rhétorique de la violence » (p. 243) doit surtout se comprendre comme « l'expression d'une rivalité ludique » (p. 243). Ils donnent en exemple le fonctionnement de la *tenso* et du *partimen* dans la littérature médiévale ; rappellent l'importance de contextualiser des échanges qui, autrement, pourraient être compris comme des incitations à la violence ou comme des objets purement polémiques, à l'instar de « Front rouge » d'Aragon ou de la *Célébration de la poésie* d'Henri Meschonnic. Ces deux articles, côte à côte dans la cinquième section, se nuancent réciproquement.

Lénaïg Cariou et Stéphane Cunescu proposent dans leur introduction une typologie en sept points permettant de mieux cerner la diversité de ce « *phénomène d'intensification agonique* » (p. 8). Néanmoins, une grande partie des motifs évoqués, la lutte « contre les frères », la lutte « contre les pères » (p. 8), le refus du bibliocentrisme au profit d'une poésie multimédiale (p. 9), les phénomènes d'adossement, de proximité et de sympoïèse (p. 10) trouveraient un cadre théorique et explicatif satisfaisant dans la théorie bourdieusienne des champs, ou du moins dans sa version revisitée et mise à jour. L'histoire du dissensus poétique en France est aussi l'histoire de la lutte pour le monopole de la définition légitime de la *poésie*. Un travail théorique de synthèse, plus systématique, alliant le concept de *dissensus*

2 Jean-Marie Gleize, *Sorties* [2009], Paris, Questions Théoriques, coll. « Forbidden Beach », 2014.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

à l'histoire des luttes au sein du champ poétique, travail certes difficile à réaliser dans le cadre d'un colloque faisant la part belle aux monographies, serait probablement très fructueux. La théorie bourdieusienne des champs reste donc trop rarement évoquée dans l'ouvrage, quoi que des articles y fassent allusion, souvent sans la nommer. Ainsi, Antoine Hummel écrit-il très justement : « la question-de-la-poésie est le plus souvent judiciaire, et nombre de ses positions expriment une pulsion propriétaire à vocation essentiellement distinctive » (p. 105), ou encore : « Aussi poser la question-de-la-poésie n'est-ce pas essayer d'y répondre ; c'est d'abord signer sa version du problème, breveter sa formule du souci » (p. 104). Dans son article, Lionel Ruffel prend quant à lui en considération l'état du champ poétique, et, par le biais de considérations économiques et institutionnelles, son rapport au champ du pouvoir. Il examine la dévaluation contemporaine de la catégorie générique « poésie » et du statut symbolique et social des poètes et poétesses, qui ne laisse à ces derniers pas d'autre choix que celui de se définir *accessoirement* comme poètes : c'est l'inévitable « et poète » des notices Wikipédia. Significativement, ce sont les articles qui posent la question du dissensus poétique dans un contexte de ségrégation ou dans un contexte post-colonial, qui, s'appuyant plus souvent sur des enjeux politiques, économiques et culturels, rendent le mieux compte des luttes internes au champ.

Au xx^{e} siècle, la poésie française sous le signe du refus

Dans la première section, « Par-delà la "Haine de la poésie" », sont étudiées les pratiques de quatre poètes ayant participé au volume *« Haine de la poésie*[3] *»* — allusion transparente à *La Haine de la poésie*[4] bataillienne — édité par Mathieu Bénezet et Philippe Lacoue-Labarthe en 1979. L'histoire de la poésie française des années 1960 à 1980 est explorée au travers d'articles sur Philippe Lacoue-Labarthe (Nassif Farhat), sur le baroque « *poète-malgré* » qu'est Jude Stéfan (Nicolas Servissolle), sur Franck Venaille et sur Emmanuel Hocquard : tous les quatre, bien que fortement irrités par la « poésie-poésie » et par un lyrisme éculé, expressif et larmoyant, persistent à investir le champ poétique tout en faisant pencher celui-ci vers une sobriété inquiète et prosaïque. Lénaïg Cariou propose un rapprochement particulièrement fécond entre la distanciation théâtrale brechtienne et la littéralité hocquardienne, tandis que, selon Stéphane Cunescu, chez Venaille, dont la production est hantée par les spectres du parricide et du fratricide, « c'est le

[3] *Mathieu Bénézet et Philippe Lacoue-Labarthe (dir.), « Haine de la poésie », Paris, Christian Bourgeois, coll. « Première livraison », 1979.*

[4] *Georges Bataille, La Haine de la poésie, Paris, Minuit, 1947.*

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

matériau autobiographique qui légitime d'abord la défiance généralisée envers la pratique "poétique" » (p. 51). Leurs positions, leurs oppositions, préfigurent et configurent celles qui seront mises en actes ou théorisées par les générations suivantes : rivalités entre « néopoésie » et « repoésie[5] », entre « Monstres et couillons[6] », entre poésie dite expérimentale ou formaliste et poésie néo-lyrique.

La deuxième section, « Dépoétiser/Repoétiser : d'une poésie, l'autre », aborde justement ce second moment de l'histoire poétique française. Antoine Hummel traite de « La question-de-la-poésie », qu'il théorisait dans sa thèse à partir du travail de Nathalie Quintane et de Christophe Tarkos[7]. Il s'intéresse aux prises de position de Christian Prigent et Jean-Marie Gleize, « poètes et théoriciens à la fois *récusateurs* de la poésie et *chérisseurs* de sa question » (p. 100), les compare, les renvoie dos-à-dos, avant de conclure : « En termes bataillio-prigentiens : la poésie se renouvelle de "haïr" ses manifestations consacrées ; en termes pongeo-gleiziens : la poésie ne se demeure fidèle qu'en ne cessant pas de se débarrasser des insignes de la poésie. » (p. 107) Philipp Mills poursuit le débat et revient sur la genèse du concept de littéralité tel qu'il a été forgé par Jean-Marie Gleize. Mills propose une lecture métatextuelle de « La Figue » de Ponge, puis, à l'aune des distinctions que fait l'auteur de *Poésie et figuration*, analyse un poème de Natacha Guiller, « U Express », paru dans la revue *Nioques*. Stéphane Nowak, dans le prolongement de sa thèse[8], revient quant à lui sur la position d'Al Dante dans le champ éditorial et sur celle de Sylvain Courtoux en particulier, auteur de *L'Avant-garde, tête brûlée, pavillon noir*[9], « perdant magnifique » (p. 94) et porte-étendard des exclus du camp des « dominants » littéraires.

La quatrième section apporte un contre-point appréciable à cette histoire littéraire française par les textes : elle s'intéresse aux sorties en interne de la poésie que constituent les pratiques intermédiales. Anne Gourio retrace le parcours de Christian Dotremont, l'inventeur du logogramme. Elle montre comment l'initiateur de CoBrA, qui rejette l'héritage lyrique traditionnel, en investissant l'automatisme physique afin de retrouver la spontanéité du geste artistique, est paradoxalement parvenu à « puiser à la source vive du lyrisme » (p. 173). Anne-Christine Royère explore le rôle crucial de Michèle Métail dans les échanges entre « repoésie » et

5 Jean-Marie Gleize, *Sorties*, *op. cit.*

6 Nathalie Quintane, « Monstres et Couillons, la partition du champ poétique contemporain », *Sitaudis.fr*, 19 octobre 2004, https://www.sitaudis.fr/Incitations/monstres-et-couillons-la-partition-du-champ-poetique-contemporain.php.

7 Antoine Hummel, *Pas spécialement poétique. Dé-spécialisation de la poésie au tournant du XXIe siècle : à partir des oeuvres de Nathalie Quintane et Christophe Tarkos*, thèse de doctorat sous la direction de Vincent Vivès, Université Polytechnique des Hauts-de-France, Valenciennes, 2020.

8 Stéphane Papantoniou Nowak, *Le livre. Dedans / Dehors. Autour des éditions Al Dante : la question du medium : Livre, transmédialité et intermédialité. Contemporanéité et avant-garde. Questions de création littéraire et artistique. L'édition comparée*, thèse de doctorat sous la direction d'Éric Dayre et Jean-Pierre Bobillot, École normale supérieure de Lyon, 2018.

9 *Sylvain Courtoux, L'Avant-garde, tête brûlée, pavillon noir, Dijon, Les Presses du réel, coll. « Al Dante », 2019.*

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

« néopoésie ». La créatrice de « poèmes sonores », qui envisage la performance non pas comme une « vérification » mais comme un « *supplément* » (p. 188) du texte, est longtemps demeurée proche à la fois de la poésie sonore et de l'Oulipo, par lequel elle a été cooptée en raison de son « travail de déconstruction des structures langagières toujours assorti d'une poétique du montage » (p. 195). Enfin, Carol Nieto-Garcia s'intéresse aux pratiques intermédiales de Laure Gauthier, profondément polyphoniques, et à son double positionnement, « à la fois contre le lyrisme, compris comme un épanchement de la subjectivité, et contre une poésie sans images » (p. 197).

Dissensus « poé(li)tique » hors de France

La troisième section est particulièrement riche et apporte un décentrement bienvenu par rapport au cas Français. Y sont abordés différents modes de réappropriation « poé(li)tique » (p. 13) du fait poétique : au sein d'un régime autoritaire, par des populations marginalisées du fait de la ségrégation raciale, dans un contexte post-colonial, en Russie, aux États-Unis et au Chili. Milena Arsich étudie l'œuvre de Dmitri Prigov qui, pendant le Dégel, fait partie des poètes dissidents et marginaux, par opposition aux « soixantards » (*chestidesïatniki*) occupant une place prépondérante dans le paysage littéraire russophone. Son travail, subtilement métapoétique, discrètement ironique, présente « une critique radicale de la fonction sociale de la poésie dans le contexte soviétique et russe » (p. 127), visant en particulier l'institutionnalisation et l'instrumentalisation idéologique des poètes révolutionnaires et des soixantards, mis au service de la mythologie historique nationale. Solène Méhat réfléchit à la réappropriation du genre poétique — et du terme « poésie » — par les populations autochtones aux États-Unis et au Chili dans un contexte post-colonial, à ses ambivalences et à ses causes structurelles. Elle montre que « le genre poétique est un espace lisière permettant simultanément de bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle dans le champ littéraire et de s'inscrire dans une forme de continuité avec les pratiques traditionnelles. » (p. 143) La résistance explicite à la poésie dans des recueils pourtant estampillés poétiques correspond donc à la volonté de « rééquilibrer l'asymétrie entre cultures autochtones et culture du colonisateur. » (p. 137) Vincent Broqua retrace le parcours de Gwendolyn Brooks, poétesse étasunienne noire. À la suite de l'assassinat de Martin Luther King, Gwendolyn Brooks publie *Riot* et transfert les capitaux économiques et symboliques accumulés dans les milieux poétiques blancs dans le monde poétique noir. Pour ce faire, elle se tourne vers une petite maison d'édition fondée à Detroit, Broadside Press, abandonne son éditeur newyorker blanc, Harper & Row, et choisit d'abaisser considérablement le coût de l'ouvrage afin

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

de faciliter la diffusion du poème engagé. À ces articles, on pourrait aussi adjoindre celui d'Adel Habbassi sur le poète marocain d'expression française Mohammed Khaïr-Eddine. Il a été placé dans la seconde section pour des raisons poétiques : Mohammed Khaïr-Eddine aspire « à une sorte de degré zéro de la poésie » (p. 82). En cela, il se rapproche de la littéralité. Ce choix de section correspond sans doute également à une intention politique louable des directeur·ices du volume : celui d'éviter autant que faire se peut la ghettoïsation de la littérature dite « francophone ».

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

PLAN

- Mises en perspective du cas français : fructueuses lignes de fuite
- Au xxe siècle, la poésie française sous le signe du refus
- Dissensus « poé(li)tique » hors de France

AUTEUR

Heiata Julienne-Ista
Voir ses autres contributions

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.